

IV. — TUNISIE

L'année 1971 aura été une année de bonne conjoncture économique, le P.I.B. ayant cru de 7,8 %. Cependant ce « redressement » (qui affecte aussi les échanges extérieurs) provient de certains secteurs par essence aléatoires : agriculture (+ 20 %), industries agricoles et alimentaires (+ 17 %), tourisme (+ 33,6 %). Et le budget économique de 1972 de souligner que « le caractère fragile de ces résultats » rend nécessaire la recherche des voies de soutien de la croissance économique « au moyen d'une poursuite persévérante et accélérée de la réorientation économique entreprise depuis deux ans » (1).

Par ailleurs l'année 1971 a vu le démarrage des travaux de préparation du prochain plan (1973-76) qui « doit s'attacher essentiellement à dégager les priorités fondamentales et les grandes orientations de la politique économique afin de déterminer volontairement la répartition et la composition des investissements » (2).

Ces différents aspects de l'année 1971 seront traités dans les paragraphes suivants :

1. — Les orientations de la politique économique.
2. — Les résultats économiques de l'année 1971.
3. — La préparation du prochain plan.

I. — LES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE

Les éléments suffisamment définis de la nouvelle politique économique (voir chronique 1970) concernent « la politique industrielle et la compétitivité générale de l'économie » (3). Les mesures préconisées sont de nature à relancer l'initiative privée et à réduire l'impact direct de l'Etat dans l'activité économique. On tend ainsi à substituer aux méthodes d'intervention directe des moyens d'incitation indirecte.

A. — SENS DES NOUVELLES DISPOSITIONS

On peut dégager quatre directions principales de l'ensemble des orientations de politique économique en Tunisie.

1) Les limites de la politique d'industrialisation s'expliquent par le fait que les industries créées ont été tournées, pour leur grande majorité, vers

(1) *Budget Economique* de 1972, page 32.

(2) *Projet d'élaboration du IV^e plan*. Ministère du Plan, avril 1971.

(3) *Budget Economique* de 1972, page 32.

le marché intérieur et entourées de protections élevées. Ceci explique la faible compétitivité des produits tunisiens, les augmentations successives de prix et par contre-coup un effet secondaire de restriction du marché.

C'est pourquoi il est prévu notamment :

— d'assouplir la procédure de l'agrément industriel. Il est admis à cet égard que le risque de suréquipement que cela comporte « est plus tolérable que le gaspillage économique qui découle des monopoles » dans la mesure où « il oblige les industriels à comprimer les coûts de fabrication et élimine les gestionnaires inefficaces » (4).

Il est ainsi envisagé de remplacer la demande d'agrément par une simple déclaration, « transmise sous couvert d'une banque », spécifiant le secteur de l'investissement, sa nature (investissement de renouvellement, d'extension ou de substitution), son montant, ses modalités de financement, etc.

— de renoncer aux prohibitions quantitatives en leur substituant des protections tarifaires cela afin d'inciter à l'amélioration de la productivité des industries tunisiennes. Les premières applications de ce principe concerneraient, dès 1972, les Cuirs et Chaussures et la Confection.

2) De plus la politique industrielle sera désormais axée sur l'exportation, l'élargissement des débouchés devant contribuer à la résolution du problème du chômage et à renflouer les recettes en devises. En outre ce type de développement industriel « extraverti » devrait stabiliser voire réduire le phénomène d'émigration des travailleurs tunisiens.

En fait il est fait une distinction entre :

— les entreprises destinant une partie de leur production à l'exportation qui bénéficieraient d'une réduction de l'impôt sur les bénéfices de la part exportée et d'une autorisation annuelle globale d'importation de biens intermédiaires.

— et les entreprises orientées exclusivement vers l'exportation qui bénéficieraient d'avantages fiscaux et de change plus importants, exonération (ou grande réduction) des impôts sur les bénéfices, des impôts sur le revenu des valeurs mobilières, des droits de douane, etc.

De plus pour cette catégorie d'entreprise, il est prévu de larges facilités de financement aussi bien pour les entrepreneurs nationaux que les investisseurs étrangers qui « pourront bénéficier des lignes de crédit en devises accordées à la Tunisie par les institutions et pays étrangers qui leur seront rétrocédées aux mêmes conditions qu'à l'industrie tunisienne » (5).

3) Il est aussi envisagé de libérer (de la licence d'importation) dès 1972 une liste de produits intéressant les secteurs productifs. La bonne conjoncture économique de 1971, d'une part, et les perspectives de 1972 et 1973, d'autre part, semblent inciter le gouvernement à modifier les procédures du commerce extérieur dans le sens de la libéralisation.

4) Il faut enfin signaler que l'on s'oriente vers l'allègement du domaine économique de l'Etat. Jusqu'ici le budget de l'Etat finançait directement

(4) *Budget Economique* de 1972, page 35.

(5) *Budget Economique* de 1972, page 34.

certaines entreprises industrielles et agricoles par de prêts, des dotations ou par achèvement de l'aide extérieure. Dorénavant (dès 1972) cette fonction de financement sera déplacée auprès des organismes bancaires pour « entourer la réalisation des projets des précautions nécessaires » (6).

B. — PORTÉE DES NOUVELLES ORIENTATIONS

Au regard des nouvelles dispositions exposées *supra*, il y a lieu d'émettre les appréciations suivantes :

1) Ces différents éléments ne procèdent pas d'une vue globale et cohérente de la nouvelle politique économique. Il s'agit plutôt d'orientations issues de l'étude de certains secteurs ou « dossiers » par les instances gouvernementales qui ne s'insèrent nullement dans le cadre d'une réforme authentique des structures industrielles ou commerciales.

De façon générale ces dispositions sont de nature à réduire sensiblement l'impact du plan.

2) L'option prise en faveur de la libération de l'agrément industriel comporte certains risques. En effet les désavantages du suréquipement (7) (qu'on voudrait tolérer) sont supérieurs au gaspillage qui prévaudrait pour certaines unités et qu'on pourrait corriger par des moyens autres que la « démultiplication » d'entreprises concurrentielles.

3) La libération de l'agrément commercial (surtout la licence d'importation) est de nature à dégager les entreprises tunisiennes de certains goulots dans l'approvisionnement en matières premières et demi-produits. Il reste à éviter, dans la pratique, des abus analogues à ceux régissant la cession des terres domaniales à des exploitants privés (8).

4) Le déplacement vers les organismes bancaires du financement de certaines entreprises industrielles ou commerciales ne pourrait se faire sans l'accomplissement au préalable de l'assainissement financier des principales entreprises publiques. En fait les travaux de la Commission constituée à cet effet en 1970 ne progressent pas au rythme escompté.

II. — LES RESULTATS DE L'ANNEE 1971 (9)

L'année 1971 a été marquée par une bonne conjoncture économique : croissance rapide du P.I.B. (7,8 %), amélioration de l'effort d'épargne (70 % du financement des investissements), expansion des exportations, etc.

(6) *Budget Economique* de 1972, page 38.

(7) Voir Mme BRUGNES-ROMIEU : *Investissements industriels et développement en Tunisie*. C.E.R.E.S., 1966.

(8) Voir Chronique 1970. A.A.N., 1970.

(9) Les principales sources statistiques de cette chronique sont : Le *Budget Economique* de 1971, le *Budget Economique* de 1972, et les séries décennales 1960-71 du Ministère du Plan. Par rapport à la chronique de 1970, nous tenons à signaler quelques différences statistiques (en général mineures) par suite de la mise à jour des chiffres de 1970.

Paradoxalement cette « reprise économique » ne s'est pas traduite par une amélioration effective du niveau de vie des citoyens : la consommation privée n'a cru que de 2,3 % contre 4,8 % prévus par le Budget Economique de 1971.

On abordera successivement :

- La production
- Les investissements
- L'évolution monétaire
- Les relations économiques internationales.

A. — LA PRODUCTION

La croissance du P.I.B. en 1971, 7,8 %, a été à la mesure des prévisions du Budget Economique (entre 6,6 % et 7,7 %) grâce à une bonne année agricole (+ 20,2 %), à l'expansion des industries manufacturières (+ 10 %) et à l'extraordinaire progression du tourisme (+ 33,6 %).

1) *L'agriculture.*

La nette reprise de l'agriculture, (+ 20,2 %), affecte principalement le blé (+ 33 %), les produits de la pêche (+ 10 %) et les cultures maraîchères (+ 15 %). L'expansion de ces derniers produits est redevable aux progrès réalisés dans l'exploitation des périmètres irrigués en particulier le périmètre de l'Oued Nebhana (Gouvernorat de Sousse).

Par contre d'autres productions agricoles ont régressé. Ainsi en est-il :

— de la chute de l'arboriculture, —4,7 % contre + 7 % prévus par le Budget Economique de 1971. Le problème de l'agriculture (10) demeure par ailleurs entier.

— de la baisse des produits de l'élevage, — 11 % contre + 3,7 % prévus par le Budget Economique de 1971, qui s'est accompagnée d'une hausse sensible des prix.

2) *L'industrie.*

L'évolution du secteur industriel au cours de l'année 1971 a été remarquable : + 9 %.

1) On peut constater que les Bâtiments et Travaux Publics ont connu une croissance rapide (+ 14,3 %) en raison de l'effort d'investissement fourni au cours de l'année 1971 (+ 18 %).

(10) Voir chronique de 1970. A.A.N., 1970.

*Valeur ajoutée du secteur industriel
en millions de dinars (M.D.) aux prix constants de 1966*

Secteur industriel	1969	1970	1971
Mines	10,1	11,2	11,9
Energie	34,4	37,6	38,4
Industrie manufacturières	73,4	73,7	81,0
dont : Industries agricoles et alimentaires	27,8	26,8	31,4
Textiles, Habillement, Cuir	17,2	17,8	19,3
Bâtiment et travaux publics	44,0	44,1	50,3
Total	162,0	166,5	181,6

2) De plus la progression des industries manufacturières, + 10 %, s'explique par :

— La reprise de certaines branches à savoir en particulier : les industries agricoles et alimentaires (+ 17,2 %) par suite de la bonne performance agricole de 1971; les matériaux de constructions (+ 16,7 %); les textiles, habillement, cuir (+ 8,4 %) et les industries du papier et de l'impression (+ 13 %).

— Malgré une mauvaise conjoncture pour les industries mécaniques et électriques (— 4,4 %), et les industries du bois et de l'ameublement (— 6,5 %).

3) Les autres rubriques du secteur industriel ont réalisé une croissance plus modérée :

— Le ralentissement de la croissance de l'Energie fait suite à la stagnation des produits pétroliers.

— La croissance des produits miniers a été de 6,3 %, soit sensiblement inférieure à celle de 1970 (11 %).

3) Les services.

La croissance du secteur tertiaire, 4,9 % a été inférieure à celle du P.I.B.

— En raison du ralentissement de la croissance des services administratifs, 3,1 % contre 9 % en 1970.

— Malgré l'extraordinaire expansion du Tourisme (+ 33,6 %) et la « résurgence » du Commerce (+ 13 %).

Au total de ces dernières années (1969, 1970 et 1971), il n'a pas été enregistré de changement significatif de la structure du P.I.B. excepté la progression régulière de la part du tourisme dans le P.I.B. 2,8 % en 1969, 3,0 % en 1970 et 3,7 % en 1971.

*Structure du P.I.B. au coût des facteurs aux prix constants de 1966
en pourcentage*

Secteurs		1969	1970	1971
Agriculture		15	15	17
Industries		33	33	33
dont :	- Mines	(2,1)	(2,2)	(2,1)
	- Energie	(7,0)	(7,4)	(6,9)
	- Industries manufacturières	(15,0)	(14,4)	(14,6)
	- Bâtiment et Travaux Publics	(9,0)	(8,6)	(9,1)
Services		52	52	50
dont :	- Transports	(7,8)	(8,3)	(6,8)
	- Tourisme	(2,8)	(3,0)	(3,7)
	- Administrations	(18,0)	(18,0)	(18,0)
Total		100	100	100

B. — LES INVESTISSEMENTS

a) L'effort d'investissement qui a été intense au cours de l'année 1971 — le taux d'investissement a été de 23 % en 1971 contre 22 % en 1970 — a été inégalement supporté par les agents économiques.

Structure de la F.B.C.F. (11) par agent

Agents	1969		1970		1971	
	Absolu	en %	Absolu	en %	Absolu	en %
F.B.C.F. publique	94,8	68	95,2	66	118,9	69
dont :						
- Administrations	51,2	37	45,7	32	46,7	27
- Entreprises publiques.	43,6	31	49,5	34	72,2	42
F.B.C.F. privée	45,2	32	51,7	34	54,7	31
dont :						
- Ménages	15,7	11	16,0	11	16,0	9
- Entreprises privées	29,5	21	35,7	23	38,7	22
Total	140,0	100	146,9	100	173,6	100

Le poids relatif de l'investissement public a été déterminant dans l'accélération des investissements en 1971 (+ 18,2 %).

La baisse régulière de la part des Administrations dans la F.B.C.F. (37 % en 1969, 32 % en 1970 et 17 % en 1971) a été très largement compensée par l'importante contribution des entreprises publiques à la F.B.C.F. (34 % en 1970 et 42 % en 1971).

(11) Formation brute de capital fixe.

En même temps l'investissement privé « marque le pas » et ne semble pas répondre suffisamment aux nouvelles orientations économiques : sa part dans la F.B.C.F. est passé de 34 % en 1970 à 31 % en 1971.

b) La répartition de la F.B.C.F. par branches révèle certains changements par rapport à 1970.

Structure de la F.B.C.F. par branche

Secteurs	1969		1970		1971	
	Absolu	en %	Absolu	en %	Absolu	en %
- Agriculture	27,6	19,7	25,6	17,4	20,8	12,0
- Mines	2,5	1,9	5,7	4,0	6,1	3,5
- Energie	16,2	11,5	18,6	12,5	30,0	17,3
- Industries de transformation	17,0	12,1	15,4	10,5	16,6	9,6
- Services	76,6	54,7	81,6	55,6	100,1	57,6
Total	140,0	100,0	146,9	100,0	173,6	100,0

— La regression des investissements agricoles se poursuit (limitation des travaux d'infrastructure agricole).

— La progression des investissements miniers s'inscrit dans l'ordre des mêmes préoccupations qu'en 1970 : Continuation du projet Sehib (phosphates) et aménagement du potentiel productif des autres unités.

— Le gonflement des investissements énergétiques — 30 millions de dinars (M.D.) en 1971 contre 18,6 M.D. en 1970 — exprime l'intensification des travaux de recherche de pétrole (12) (11 M.D. en 1970).

— Les investissements dans les industries manufacturières ont été maintenus à un niveau légèrement supérieur à celui de 1970 alors même que leur part relative dans le total de la F.B.C.F. ne cesse de décroître : 12,1 % en 1969, 10,5 % en 1970 et 9,6 % en 1971.

— L'accroissement spectaculaire des investissements dans les services — 76,6 M.D. en 1969, 81,6 M.D. en 1970 et 100,1 M.D. en 1971 — s'explique par les énormes investissements dans les Transports (13) (20,1 M.D. en 1970 et 36,9 M.D. en 1971) qui couvrent une gamme assez large de projets : achat d'un Boeing, renouvellement du parc automobile, équipement des P.T.T., renouvellement des voies ferrées, achat de matériel ferroviaire, construction du gazoduc d'El Borma, etc...

c) Le tableau suivant illustre bien le sens de l'amélioration du schéma de financement des investissements : la part de l'épargne dans le finance-

(12) Signalons la découverte et la mise en production du petit gisement de Sidi Litaïm près de Sfax (400 000 tonnes par an).

(13) En dépit du ralentissement des investissements dans le tourisme : 18,1 M.D. en 1970 contre 15,6 M.D. en 1971.

ment des investissements, qui a fléchi en 1970, s'est accrue en 1971 (71 %) diminuant par là même la part relative du financement extérieur net qui a servi par ailleurs à la reconstitution des réserves d'or et devises (+ 10,0 M.D.).

Rubriques	1969	1970	1971
F.B.C.F. (1)	140,0	146,9	173,6
Epargne nationale	96,9	91,5	123,8
- en % de (1)	69	62	71
Financement extérieur	57,7	66,6	62,0
- en % de (1)	41	45	36
Variation des stocks	+ 7,1	+ 2,0	+ 2,2
Variations des réserves en or et devises	+ 7,5	+ 9,3	+ 10,0

1. Les contributions des agents économiques à l'effort d'épargne en 1971 (+ 32,3 M.D.) ont été égales.

— L'effort des Entreprises a été particulièrement soutenu (38,9 M.D.), leur épargne couvrant en 1971 environ 81 % de leur F.B.C.F. contre 65 % en 1970.

— Le niveau d'épargne des Ménages n'a pas varié par rapport à 1970.

— Le niveau d'épargne des Administrations continue de baisser (— 33 % en 1971 par rapport à 1970) d'où la détérioration du taux de couverture de la F.B.C.F. des Administrations par leur épargne : 38,8 % en 1971 contre 53,6 % en 1970.

2. En ce qui concerne le financement extérieur, il faut signaler que le montant des apports extérieurs bruts en 1971 a été légèrement inférieur à celui de 1970 (— 2,3 %) alors que les apports nets diminuaient sensiblement (— 6,6 %) cela en raison de la progression des remboursements de la dette extérieure (14) (+ 9,8 %).

De plus, la structure du financement extérieur, qui s'est détériorée au cours de l'année 1970 (15), s'est quelque peu améliorée en 1971 puisque le montant des crédits privés fournisseurs a été réduit de 7,5 M.D.

C. — L'ÉVOLUTION MONÉTAIRE

L'évolution constatée en 1970 — accroissement des avoirs en or et devises et réduction de l'endettement de l'Etat à l'égard de la Banque Centrale — s'est poursuivie en 1971.

1) Les ressources monétaires et bancaires ont progressé de 9,5 % en 1971 contre 10,5 % en 1970. En fait le ralentissement de la croissance de la

(14) Il s'agit des remboursements au titre du principal; les remboursements au titre des intérêts sont comptabilisés dans les importations de services facteurs.

(15) Voir chronique de 1970. A.A.N., 1970.

quasi-monnaie (5,8 % en 1971 contre 11 % en 1970) a été compensé par une progression rapide de la masse monétaire, 11 % (contre 9,5 % en 1970), rythme qui s'écarte sensiblement de l'accroissement des disponibilités nettes en bien et services (8,7 %).

Il a été en outre enregistré :

— Un accroissement notable des ressources spéciales (17,4 %) en raison notamment des prêts B.I.R.D. et S.I.D.A., principalement utilisés pour des opérations à moyen et long terme.

— La poursuite du renflouement des fonds propres des banques : 27,8 M.D. au 31 décembre 1969, 31,1 M.D. au 31 décembre 1970 et 34,7 M.D. au 31 décembre 1971.

2) En contrepartie des ressources monétaires et bancaires il faut relever que les crédits sur l'Economie ont progressé de 22,5 M.D. en 1971 alors que les avoirs en or et devises atteignent au 31 décembre 1971 : 12,2 M.D.

En même temps, le mouvement de réduction de l'endettement de l'Etat vis-à-vis de la Banque Centrale, amorcé en 1970, a été poursuivi en 1971 : 48,7 M.D. au 31 décembre 1969, 42,0 M.D. au 31 décembre 1970 et 40,1 M.D. au 31 décembre 1971.

D. — LES RELATIONS ÉCONOMIQUES AVEC L'ÉTRANGER

1) *La balance commerciale.*

Le déséquilibre du commerce extérieur de la Tunisie s'est atténué au cours de l'année 1971 : le solde déficitaire qui était de 59,0 M.D. en 1970 a été rabaissé à 56,0 M.D. en 1971. De sorte que le taux de couverture des importations par les exportations, qui n'a cessé de baisser depuis 1968, a nettement repris en 1971 (67,3 %).

Années	Exportations de marchandises	Importations de marchandises	Taux de couverture des importations par les exportations en %
1968	82,8	114,2	72,3
1969	87,0	135,0	64,4
1970	95,8	154,8	61,9
1971	115,0	171,0	67,3

a) La forte croissance des exportations de marchandises (18,7 %) est due à deux produits : l'huile d'olive (22,0 M.D. en 1971 contre 8,7 M.D.) par suite de l'excellente récolte et les produits pétroliers qui ne cessent de progresser en profitant de la conjoncture internationale favorable (22,7 M.D. en 1969, 26,1 M.D. en 1970 et 37,0 M.D. en 1971).

De 1969 à 1971 l'évolution structurelle des exportations de marchandises a été la suivante (en pourcentage) :

Produits	1969	1970	1971
Produits d'origine agricole	30,7	28,5	32,8
Produits d'origine minière	55,1	58,1	55,2
Autres produits	14,2	13,4	12,0
Total des exportations de marchandises	100,0	100,0	100,0

Il y a lieu de noter que la part des produits primaires (agricoles et miniers) dans le total des exportations ne cesse de croître : 85,8 % en 1969, 86,6 % en 1970 et 88,0 % en 1971 ce qui confirme bien les limites de la politique de diversification des exportations (dans le sens de la promotion des produits manufacturés).

b) Les importations de marchandises ont cru selon un rythme moins fort que celui des exportations (11,3 %) qui résulte :

— d'un accroissement très rapide des importations de biens de production (117,0 M.D. en 1971 contre 97,9 M.D. en 1970) qui s'inscrit dans la suite logique de l'accélération de l'investissement au cours de l'année 1971.

— et d'une compression des importations de biens de consommation qui ont regressé de 5 % en 1971 en raison notamment de la réduction des importations de céréales (18,1 M.D. en 1970 et 11,0 M.D. en 1971).

2) La balance des services et transferts.

L'excédent des recettes sur les dépenses au titre des services et transferts (+ 4,0 M.D.) s'explique par :

— La remarquable croissance des recettes touristiques, 26,1 M.D. en 1969, 31,6 M.D. en 1970 et 42,0 M.D. en 1971, et des recettes au titre des revenus du travail : 11,4 M.D. en 1969, 15,1 M.D. en 1970 et 18,0 M.D. en 1971.

— En dépit de la progression sensible des servitudes de la dette extérieure en termes de paiement d'intérêts (14,8 M.D. en 1970 et 16,5 M.D. en 1971) et des sorties au titre des transports et Assurances (27,5 M.D. en 1970 et 31,5 M.D. en 1971).

3) Les opérations en capital.

Les entrées de capitaux extérieurs se sont légèrement atténuées en 1971 (— 2,3 %) alors que les obligations de remboursement du principal de la dette extérieure sont passées de 25,5 M.D. en 1970 à 28,0 M.D. en 1971.

Capitaux extérieurs en M.D.	1969	1970	1971
Capitaux publics	57,8	60,0	65,5
dont : - Dons	22,7	24,0	18,5
- Crédits	35,1	36,0	47,0
Capitaux privés	26,6	32,0	24,5
dont : - Participations	10,0	11,5	11,5
- Crédits	16,1	20,5	13,0
Total	84,4	92,1	90,0
Remboursement	26,7	25,5	28,0
Apports nets	57,7	66,6	62,0

Cette « réduction quantitative » des apports de capitaux extérieurs s'est accompagnée d'une « amélioration qualitative » dans la mesure où la part des apports publics (conditions d'octroi plus souples que celles des apports privés) est passée de 65 % en 1970 à 73 % en 1971 réduisant par là même d'autant l'importance relative des apports extérieurs privés (16).

On ne manquera pas de signaler que cette progression des apports de capitaux publics a été obtenue par suite du gonflement de la catégorie des crédits publics (+ 30 %) alors même que les dons (« aide » *stricto sensu*) baissaient de 23 %.

III. — LA PREPARATION DU PROCHAIN PLAN

Commencés au milieu de l'année 1971, les travaux de préparation du prochain plan mobilisent à ce jour le travail d'une grande partie des départements économiques et techniques. Le projet concernant l'élaboration du nouveau plan a été soumis aux délibérations des différentes instances administratives.

a) L'établissement des programmes sectoriels avec leurs aspects quantitatifs et « qualitatifs » (productivité, formation professionnelle, salaires, prix, etc...) se fera dans le cadre des commissions sectorielles du plan.

Par ailleurs le dispositif de synthèse et de coordination des travaux de planification s'articulera autour de trois organes : le comité interministériel du plan, le comité technique du plan et les services du ministère du plan.

b) D'une façon générale la procédure de planification préconisée est très lourde. Si elle venait à être appliquée, elle mobiliserait une grande partie des départements pour une période assez longue et aboutirait à susciter autour des organes de planification une sorte de centralisation de la décision, assez préjudiciable sur le plan de l'efficacité.

(16) En raison notamment de la baisse des crédits fournisseurs privés : 20,5 M.D. en 1970 et 13,0 M.D. en 1971.

S'il y a lieu d'assouplir sensiblement le système proposé, il importe aussi de le compléter sur les points suivants :

1) Jusqu'à présent le souci des planificateurs a été de présenter un document comptablement cohérent « par l'établissement des équilibres fondamentaux, physiques et financiers ». Or l'action de planification proprement dite suppose un schéma d'allocation des ressources qui ne peut être dégagé qu'à partir d'une étude fouillée des structures et la quantification des paramètres de base et ce, pour orienter les investissements vers les opportunités les plus efficaces.

Ce problème n'est pas clairement posé.

2) Le système des commissions, emprunté à la pratique de la planification française requiert, pour aboutir favorablement, des moyens importants. Le nombre et la compétence des commissions proposées par le ministère du plan devraient être revus en fonction de la capacité de l'administration tunisienne (personnel de conception, fluidité des rapports, etc.).

3) Il faudrait s'attacher à redresser les statistiques nationales. Il est urgent de revoir certaines séries de comptabilité nationale en particulier les comptes de l'agriculture et du secteur tertiaire (le commerce, les loyers et les autres services sont des postes mal connus du planificateur).

4) Le problème du contrôle technique de l'exécution du plan doit être strict. En plus des bilans annuels (rapports d'exécution du plan) il faut accorder une place de choix aux problèmes de conjoncture. Si certains « bulletins » existent il s'agit d'en élargir le domaine, en assurer la disponibilité à temps et surtout en tenir compte pour opérer des rectifications en cours de route. En tous cas si l'on prévoit l'existence de clignotants concernant les rubriques les plus sensibles (prix, P.I.B., emploi, dette extérieure, B.D.P., etc.), il faudrait en tirer les enseignements qui s'imposent sur le plan de l'action.

Moncef BEN SLAMA*.

Août 1972